
Jour de séance 32

le vendredi 31 mars 2023

9 h

Prière.

Le débat ajourné reprend sur la motion 23, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Le débat se termine. Après dispense, sur autorisation, des 10 minutes de sonnerie d'appel, la motion 23, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 28

l'hon. M. Holder	l'hon. M ^{me} Green	M. Cullins
l'hon. M. G. Savoie	l'hon. M ^{me} Dunn	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M. Higgs	l'hon. M. Crossman	M. Wetmore
l'hon. M. Steeves	l'hon. M ^{me} Johnson	M. Ames
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Allain	M. Dawson
l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Hogan	M ^{me} Bockus
l'hon. M. Fitch	l'hon. M. Austin	M ^{me} Conroy
l'hon. M. Holland	l'hon. M. Carr	M. Cardy
l'hon. M. R. Savoie	M. Turner	
l'hon. M ^{me} Scott-Wallace	M ^{me} M. Wilson	

CONTRE : 16

M. Arseneault	M. C. Chiasson	M. Bourque
M. Gauvin	M. Coon	M. Mallet
M. McKee	M ^{me} Mitton	M. D'Amours
M. Legacy	M ^{me} Landry	M. Arseneau
M ^{me} Thériault	M. LeBlanc	
M. K. Chiasson	M. LePage	

Le président de la Chambre, sur la demande de l'hon. M. G. Savoie, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme sur-le-champ en Comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M^{me} Anderson-Mason.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M^{me} Anderson-Mason, présidente du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a abordé les travaux dont il a été saisi et a adopté la motion suivante :

que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

La présidente du comité rapporte aussi qu'il lui est enjoint de demander à siéger de nouveau.

M^{me} Anderson-Mason, appuyée par le premier ministre, propose que le rapport du Comité des subsides soit adopté par la Chambre et que celle-ci adhère à la résolution portant que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. M. G. Savoie demande au président de la Chambre de revenir aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre et propose, appuyé par le premier ministre, que l'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. M. G. Savoie, appuyé par le premier ministre, propose que, conformément à l'article 109 du Règlement, le budget principal, 2023-2024, le budget de capital, 2023-2024, et le volume 1 du budget supplémentaire, 2021-2022, soient renvoyés au Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 9 h 43.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes pour 2021-2022	(29 mars 2023) ;
rapport annuel du Bureau du Conseil exécutif pour 2021-2022	(30 mars 2023).